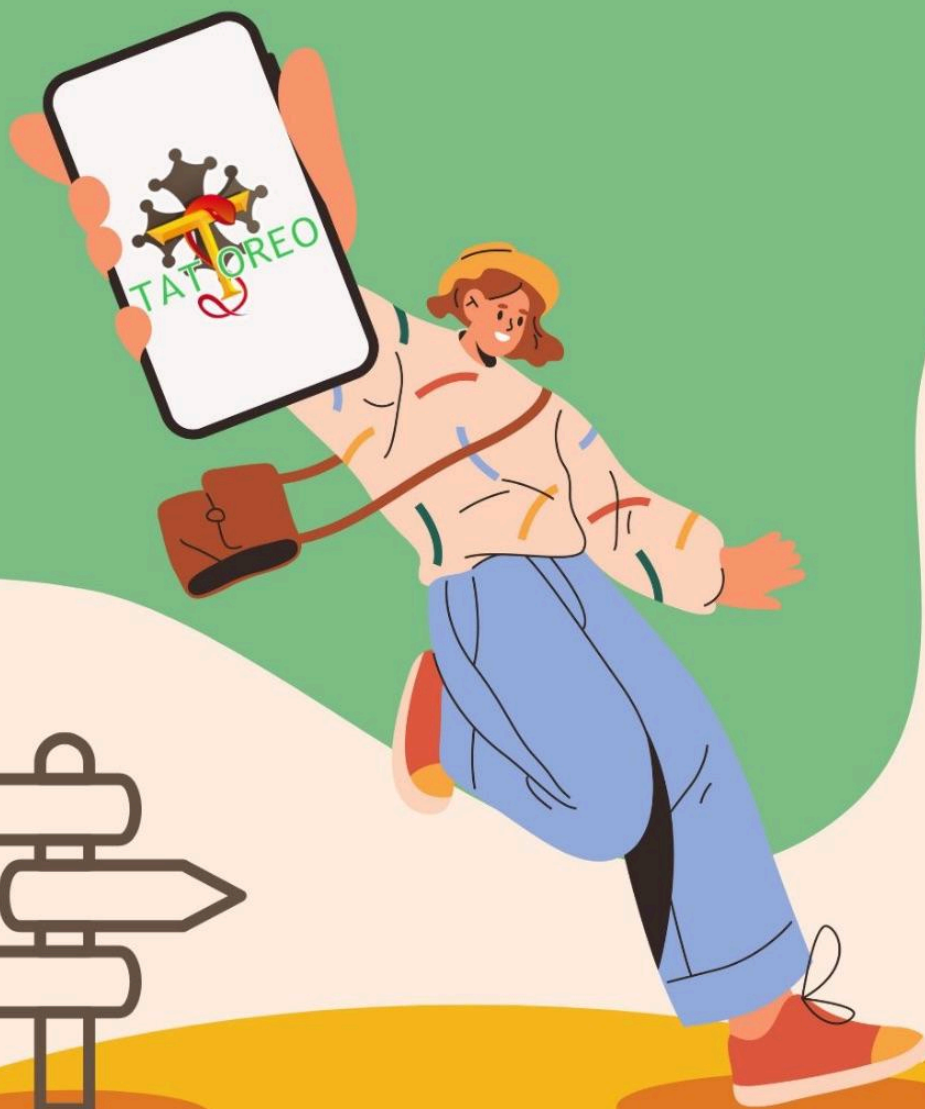


TUTORAT ASSOCIATIF TOULOUSAIN

Année universitaire 2024-2025



GUIDE PARCOURSUP



REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation du Guide Parcoursup, du projet initial jusqu'à sa finalisation.

- Les membres du bureau du Tutorat Associatif Toulousain : Marianne DAGNICOURT, Mathilde GASC, Esteban MARRERO, Lucie MONTARIOL, Camille NEU-FABER, Olivier PANATIER, Lucas PRADEL-COSTE et Jade RIGAUD.
Pour leurs idées et conseils précieux, pour leurs encouragements et leur soutien dans chaque étape du projet.
- L'équipe de tuteurs Orientation-Réorientation 2023-2024 : Eloïse ALLIGNE, Titouan BARRABES, Anaïs BEERNAERT, Sophie BOUCHÉ, Romane GAUTIER et Enzo HOLLER-ROC-NEIRET-LE BRIEL.
Pour leur investissement et leur contribution dans la réalisation des fiches de vœux et de lettres de motivation.
- L'équipe du SCUIO-IP (Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle) de l'Université Paul Sabatier.
Pour leur relecture et validation du guide.

Rien n'aurait été possible sans leur aide, un grand merci à tous.

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Calendrier Parcoursup.....	4
Ouverture du site.....	5
Inscription.....	6
Voeux.....	7
Rubriques.....	14
Faire sa lettre de motivation.....	15
Admission.....	17
Phase complémentaire.....	19

INTRODUCTION

Le Guide Parcoursup a pour objectif de vous transmettre l'ensemble des informations importantes sur la plateforme, son utilisation et son fonctionnement, de répondre aux questions que vous pourriez vous poser, et de vous accompagner pas à pas pour chaque étape qu'il faudra réaliser lors de votre nouvelle candidature sur Parcoursup.

Parcoursup est la principale plateforme d'orientation de l'enseignement supérieur, à l'exception de certaines formations.

Le taux d'admission dans les filières de santé étant limité, et le redoublement n'étant pas autorisé, il est important de prendre en considération la possibilité d'une réorientation pendant une année de PASS (Parcours Accès Spécifique Santé) ou de L.AS (Licence Accès Santé). Ceci est primordial afin de préparer au mieux vos études, avant même de savoir, si vous ne pouvez pas poursuivre dans les filières MMOP-K ou si vous ne validez pas votre année.

Nous souhaitons vous accompagner au mieux durant votre(vos) première(s) année(s) de santé ; parler de réorientation en fait partie.

L'objectif est de vous apporter une sécurité dans l'éventualité où vous ne validez pas votre année.

Si vous avez des questions auxquelles nous n'avons pas répondu dans ce guide, vous pouvez nous contacter par :

- l'espace Parcoursup du forum du Tutorat Associatif Toulousain,
- notre compte Facebook TAT Orientation Réorientation,
- mail à l'adresse orientation@tutoweb.org.

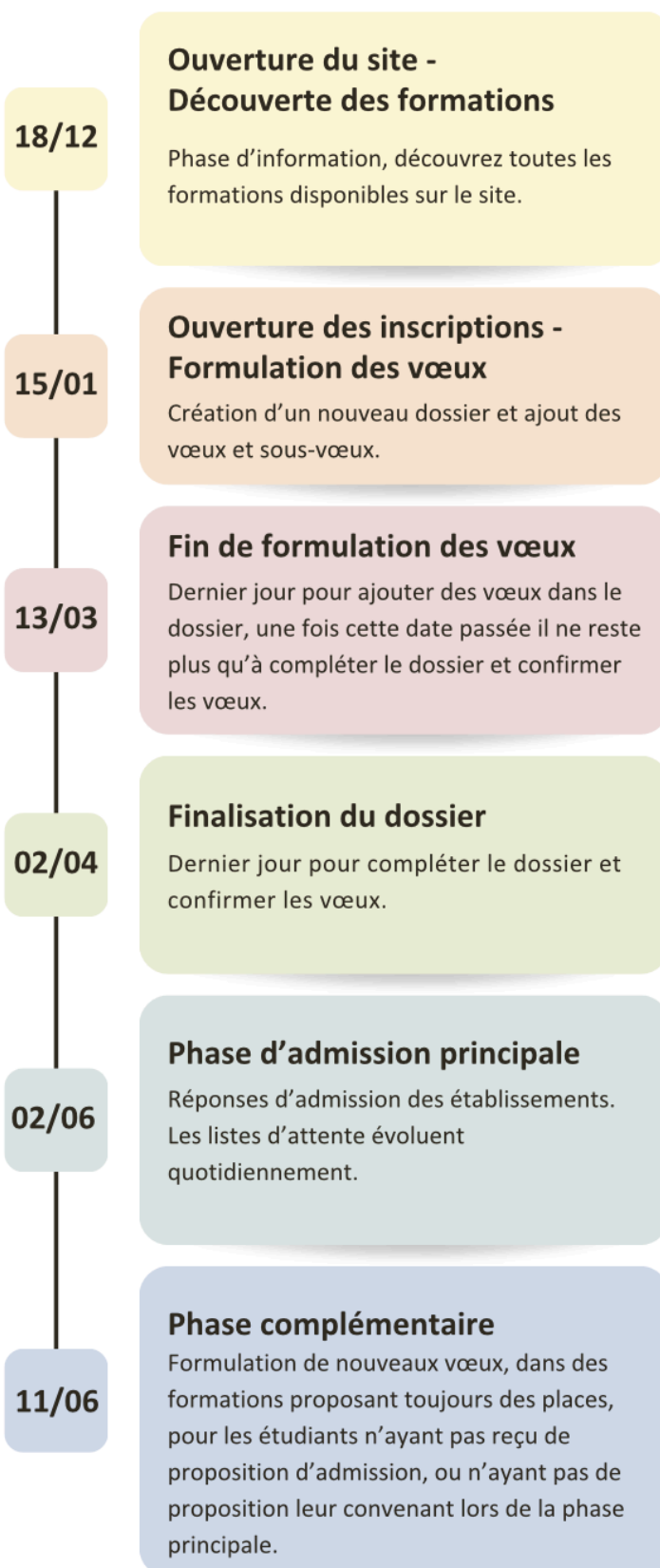
En espérant que ce guide vous apporte toutes les informations nécessaires,
Bonne lecture,

Tendresse Amour et Tutorat

ANASTASIO Chiara
Co-Responsable Orientation-Réorientation 2023-2024

*Mis à jour par les co-Responsables Orientation-Réorientation 2024-2025
HASSAN Naya et MORENO Enzo*

CALENDRIER PARCOURSUP 2024-2025



OUVERTURE DU SITE

Le site Parcoursup ouvre le 18 décembre 2024.

A partir de cette date, vous pouvez découvrir la plateforme, vous renseigner sur les formations qui y sont proposées et vous informer au maximum sur celles-ci.

Cette période est à différencier de la période d'inscription, qui débute le 15 janvier 2025, dans laquelle vous pourrez créer un nouveau dossier et formuler des vœux.

Entre le 18 décembre et le 15 janvier débute donc une phase de **recherche** et d'**information**.

Sur la plateforme vous retrouvez une carte interactive de France, sur laquelle vous pouvez rechercher des formations.

En fonction de votre demande, le site vous recommande également des formations similaires à celles que vous recherchez.

Pour vous aider à approfondir votre projet, une « Fiche formation » est disponible pour chaque formation. Sur celle-ci, vous trouverez les options proposées, les critères d'analyse des candidatures (tels que la nécessité d'avoir suivi certains enseignements de spécialités spécifiques au lycée par exemple) et de sélection, les chiffres clés des années passées (nombre de places...).

Toutefois, il ne faut pas oublier de prendre en compte différents paramètres, que ce soit les lieux de formation, les possibilités de stages, ou les débouchés professionnels. De plus, renseignez vous également sur les établissements ainsi que sur la qualité de la formation proposée.

C'est aussi durant cette période, en début d'année, que commencent à s'organiser des portes-ouvertes d'établissement, des salons d'information ou des concours d'entrée dans certaines formations.

De votre côté, vous pouvez également échanger avec des étudiants sur ces formations, afin d'avoir un avis différent. En général il est possible de trouver les dates des différentes facultés qui vous intéressent sur le site de l'établissement/de la formation en question.

Prenez le temps de bien établir un **projet d'orientation/de réorientation** et de réfléchir sur ce que vous souhaitez faire.

Pour les étudiants en PASS, cette période commence lors de vos vacances universitaires. C'est donc le moment idéal pour réfléchir à ce que vous envisagez de faire à la fin de cette année dans le cas où vous ne pourriez pas accéder en deuxième année de santé ou en deuxième année de Licence Accès Santé, ou de réfléchir à une nouvelle perspective d'études si vous souhaitez vous réorienter à la rentrée 2025.

L'objectif n'est en aucun cas de vous faire changer d'avis sur votre orientation, mais de vous aider à élaborer un plan de secours si vous ne validez finalement pas votre année, ou que vous ne pouvez pas accéder en deuxième année de santé ; sachant que Parcoursup est la principale voie d'accès aux études supérieures.

INSCRIPTION

La phase d'inscription sur Parcoursup commence dès le 15 janvier 2024.

Pour vous inscrire, veuillez à avoir :

- votre numéro **INE** (Identifiant National Élève) : vous pouvez le trouver sur la page d'accueil de l'ENT de la faculté (dans « code INE ») mais aussi sur votre carte étudiante ou sur d'anciennes convocations d'épreuves/relevé de notes du baccalauréat.
- une **adresse mail valide** : il est recommandé de mettre la même que celle que vous avez mise lors de votre première connexion sur Parcoursup. Cela vous permettra de récupérer toutes les informations (coordonnées, scolarité, bulletins scolaire, fiche avenir) que vous avez mises dans votre dossier les années précédentes.

Pour réaliser votre inscription, il faut tout d'abord vous rendre sur le site de la plateforme afin de créer un **nouveau dossier** à partir de votre INE et adresse mail.

Votre ancien numéro de dossier ne sera pas valide cette année.

Plusieurs informations vous sont demandées pour compléter votre dossier, il y a une liste d'une douzaine d'étapes. Vous pouvez ensuite suivre les indications du site pour remplir ces différentes étapes afin de finaliser votre inscription.

Pour certaines d'entre elles, il est possible de remplir les rubriques requises plus tard, comme la rubrique « Éléments liés à ma scolarité » par exemple.

Il vous est également demandé de donner votre dernier bulletin scolaire de Terminale (troisième trimestre ou second semestre de votre année de Terminale), les résultats du Baccalauréat qui n'étaient pas présents dans votre ancien dossier, ainsi que le relevé de notes du premier semestre de l'année scolaire en cours. Pour cela, il faut, dans les cases correspondantes, indiquer les intitulés des Unités d'Enseignement (par exemple pour l'UE 1 de PASS : UE 1 - Chimie, Génome, Biochimie), et ajouter à côté la note que vous avez obtenu à cette UE.

Si vos résultats n'ont pas été communiqués, vous pourrez inscrire « N » dans la case correspondant à la note.

Tout cela est détaillé sur le site.

Une fois votre inscription terminée, un numéro de dossier vous est attribué.

Veillez vous assurer de bien noter et conserver précieusement votre numéro de dossier ainsi que votre mot de passe.

VOEUX

Une fois votre inscription réalisée et votre dossier créé, vous pouvez formuler des vœux.

Vous avez jusqu'au **13 mars 23h59** pour formuler des vœux ; passé cette date, il sera impossible d'en formuler de nouveaux.

Vous avez le droit à **10 vœux**, avec des possibilités de sous-vœux pour certains d'entre eux, et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

Il existe différentes catégories de formations :

- Formations non sélectives :
Ce sont les licences universitaires (*exemple : licence de droit, licence d'histoire, PASS...*).
Elles bénéficient d'un très grand nombre de places et prennent des candidats jusqu'à la hauteur de la capacité d'accueil.

- Formations sélectives :
BTS, classes préparatoires, IUT, écoles...
Pour cette catégorie de formation, le fait de sélectionner une formation compte pour 1 vœu, et dans ce vœu vous pouvez ensuite sélectionner jusqu'à 10 établissements (constituant ainsi vos sous-vœux) → cela représente donc 1 vœu avec 10 sous-vœux possibles.
La particularité de ce type de formation réside dans la possibilité de recevoir une réponse défavorable (un « non » - *se référer à la partie « Admission » page 17 du guide*) à votre candidature.

L'ordre dans lequel vous enregistrez vos vœux n'a aucune importance : sur Parcoursup, il n'y a pas de hiérarchisation dans les vœux.

Un compteur de vœux calculera directement le nombre de vœux que vous avez formulés et le nombre de vœux que vous pouvez encore ajouter dans votre dossier, afin de ne pas vous perdre dans le compte total de vos vœux formulés.

Nous avons réalisé des Fiches de Voeux (*disponibles dans les pages suivantes du guide*) dans l'objectif de vous donner des idées de vœux à mettre dans votre dossier.

Toutes les formations disponibles sur le site ne sont pas répertoriées dans ces différentes fiches. Nous vous présentons ici uniquement des exemples de formations souvent demandées après une première année de santé, afin de vous inspirer dans la formulation de vos vœux et, peut-être, de trouver des formations auxquelles vous n'avez pas pensé et qui pourraient vous convenir.

Nous vous conseillons de **formuler autant de vœux que possible**, de candidater dans des formations variées et de rester ouvert à toutes les possibilités.

Nous vous suggérons également de candidater dans des formations dites « non sélectives » (avec un très haut taux d'accès), afin de maximiser vos chances d'admission.

Concernant certains vœux, un questionnaire, des documents à fournir ou des épreuves orales/écrites peuvent vous être demandés. Cela est spécifique à chaque vœu et toutes les informations nécessaires seront inscrites dans la fiche du vœu concerné.

Vous pouvez formuler des vœux jusqu'au **13 mars**.

Vous avez ensuite jusqu'au **2 avril** pour compléter le dossier, rédiger les projets de formation motivés, fournir les pièces complémentaires demandées et confirmer vos vœux. A défaut, votre dossier ne sera pas transmis aux établissements.

Une fois que le dossier est complet, CONFIRMEZ VOS VOEUX.

Réorientation :

Étant déjà dans les études supérieures, déposer un nouveau dossier sur Parcoursup ne vous pénalise pas par rapport aux étudiants en Terminale s'inscrivant pour la première fois sur la plateforme.

Votre candidature est examinée dans les mêmes conditions que celles des néo-bacheliers ; cependant chaque formation a ses propres critères d'admission.

Il vous faut toutefois renseigner vos notes du Baccalauréat, et, si vous le souhaitez, une fiche de suivi de réorientation, facultative (*voir page 14*).

Dans celle-ci vous pouvez exprimer votre projet de réorientation, vos motivations, afin de valoriser votre dossier.

Vœux PASS/L.AS :

Durant votre cursus universitaire en France, vous ne pouvez pas candidater plus de deux fois aux formations de santé MMOP-K, qui sont accessibles suite à un PASS (Parcours Accès Spécifique Santé) ou à une L.AS (Licence Accès Santé).

La deuxième candidature n'est possible qu'après avoir validé un minimum de 120 ECTS, dès la fin d'une deuxième année universitaire validée.

Ainsi, pour les étudiants en PASS, vous ne pouvez pas formuler un vœu pour une L.AS 1, mais uniquement un vœu pour une licence « classique », même si cette dernière propose un accès à l'option santé.

Si vous souhaitez poursuivre dans une L.AS 2 afin de candidater une seconde fois aux études de santé alors que vous n'avez pas validé votre PASS, vous devez aller en première année de licence (en vérifiant préalablement que cette dernière propose une option santé). C'est seulement à partir de la deuxième année de cette licence que vous pourrez prendre l'option santé (vous serez alors en L.AS 2) afin de pouvoir candidater pour la seconde et dernière fois aux filières MMOP-K.

Vous pouvez également prendre l'option en troisième année de licence si vous choisissez de ne pas la prendre en deuxième année de licence, et réalisez votre seconde candidature aux études de santé en L.AS 3.

Si vous ne validez pas votre année de PASS mais que vous avez eu plus (ou) 8/20 de moyenne générale, vous n'avez pas à passer les examens de l'option santé durant votre L.AS. Cependant, pour faire une L.AS et candidater pour la seconde fois aux filières de santé MMOP-K, il faudra également faire une L1 classique puis une L.AS 2.

© **Tous droits réservés au Tutorat Associatif Toulousain.**

Sauf autorisation, la vente, la diffusion totale ou partielle de ce polycopié sont interdites

Pour les étudiants en L.AS 1, si vous ne validez pas votre année, il vous reste également une deuxième candidature possible aux filières MMOP-K.

Cependant, cette deuxième candidature devra se faire via une L.AS 2 ou une L.AS 3 (si vous ne candidatez pas à l'option santé en deuxième année de licence), mais il ne sera pas possible de faire un PASS, car lors de votre deuxième tentative il vous faudra avoir validé 120 ECTS et le PASS en octroie uniquement 60, et ne peut être que votre première tentative.

Pour poursuivre vos études en L.AS, il vous faudra demander une licence classique (sans l'option santé) sur Parcoursup, en vérifiant au préalable qu'elle propose une option santé pour pouvoir la prendre plus tard.

Vous devez donc valider cette première année de licence, puis en deuxième année de cette licence vous aurez la possibilité de prendre l'option santé (si elle n'a pas été validée en première année ou si un PASS n'a pas été validé préalablement, servant d'équivalence) afin de candidater pour la deuxième et dernière fois aux études de santé.

Vous pouvez également prendre l'option en troisième année de licence si vous ne la prenez pas en deuxième année de licence, et réaliser ainsi votre seconde candidature en études de santé en L.AS 3.

Pour les étudiants en L.AS, les possibilités de candidature aux filières de santé MMOP-K sont uniquement prises en compte lors du dépôt de dossier de candidature (à la fin de l'année universitaire). Ainsi, si vous ne réalisez pas ce dépôt de dossier, il vous restera toujours deux possibilités de candidature aux filières de santé et la possibilité de redoubler.

FICHE VOEUX : MÉTIERS DE LA SANTÉ

SOINS INFIRMIERS

ERGOTHERAPIE

AIDE-SOIGNANT

PROTHÉSISTE
DENTAIRE

ORTHOPHONIE

ORTHOPTIE

OSTEOPATHIE

MANIPULATEUR EN
ELECTRORADIOLOGIE

PSYCHOMOTRICITÉ

OPTICIEN-LUNETIER

AUDIOPROTHÉSISTE

PÉDICURE-
PODOLOGUE

DIÉTÉTICIEN

FICHE VŒUX : CLASSES PRÉPARATOIRES

PCSI : PHYSIQUE-CHIMIE-SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

MPSI : MATHS-PHYSIQUE-SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

BCPST : BIOLOGIE-CHIMIE-PHYSIQUE-SCIENCES DE LA TERRE

MP2I : MATHÉMATIQUES-PHYSIQUE-INGÉNIEURIE-INFORMATIQUE

TSI : TECHNOLOGIES ET SCIENCES INDUSTRIELLES

TPC : TECHNOLOGIE-PHYSIQUE-CHIMIE

ECG : ECONOMIQUE ET COMMERCIALE-VOIE GÉNÉRALE

A/L : LETTRES CLASSIQUES

ECS : ECONOMIQUE ET COMMERCIALE-OPTION SCIENTIFIQUE

FICHE VOEUX : LICENCES

STAPS

DROIT

SCIENCES DE LA
VIE

ÉCO-GESTION

PSYCHOLOGIE

MIASHS : MATHÉMATIQUES ET
INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

HISTOIRE

PHILOSOPHIE

GÉOGRAPHIE ET
AMÉNAGEMENT

SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

LEA : LANGUES ÉTRANGÈRES
APPLIQUÉES

SCIENCES SOCIALES

SCIENCES DU LANGAGE

SOCIOLOGIE

FICHE VOEUX : BTS ET BUT

BTS ANALYSES DE
BIOLOGIE MÉDICALE

BUT GÉNIE
BIOLOGIQUE

BTS BIOTECHNOLOGIES

BTS BIOANALYSES ET
CONTRÔLE

BUT CARRIÈRES
JURIDIQUES

BUT GÉNIE
CHIMIQUE

BUT CHIMIE

BUT MESURES
PHYSIQUES

BTS COMPTABILITÉ ET
GESTION

BUT TECHNIQUES DE
COMMERCIALISATION

BUT RÉSEAUX ET
TÉLÉCOMMUNICATIONS

BTS COMMUNICATION

BUT MÉTIERS DU MULTIMÉDIA
ET DE L'INTERNET

BUT CARRIÈRES
SOCIALES

BTS PROFESSIONS
IMMOBILIÈRES

RUBRIQUES

Dans votre dossier vous avez la possibilité de remplir certaines rubriques. Elles sont facultatives, mais vous permettent de vous démarquer des autres candidats et d'expliquer vos motivations à intégrer les formations que vous demandez.

Rubrique Activités et centres d'intérêts :

La rubrique Activités et centres d'intérêts est composée de quatre catégories :

- expériences d'encadrement ou d'animation,
- engagement citoyen,
- expériences professionnelles,
- ouverture au monde (pratiques sportives et culturelles, parcours spécifiques).

Cette rubrique est faite pour valoriser votre dossier et montrer votre intérêt dans les formations que vous demandez.

Il est attendu de votre part de donner des éléments à votre sujet : vos passions, vos expériences, tout ce que vous avez appris en dehors du cadre scolaire, ainsi que les valeurs et les compétences que cela vous a apporté.

Vous pouvez détailler : vos passions, vos activités sportives et/ou culturelles, les langues que vous parlez couramment, des diplômes que vous avez obtenus en dehors du lycée (comme le BAFA ou des formations de secourisme...), votre engagement dans une association, des voyages à l'étranger...

Rubrique Préférences et autres projets :

La rubrique Préférences et autres projets vous permet d'exprimer la formation ou le domaine d'études que vous préférez.

Il est essentiel de remplir cette rubrique ; elle est notamment utilisée en fin de procédure si vous n'avez pas reçu de proposition d'admission dans une formation en phase principale, afin de vous proposer des formations (comportant des places vacantes) en cohérence avec votre projet d'études. Les formations n'ont en aucun cas accès à cette rubrique.

Fiche de suivi de réorientation :

Lors d'une réorientation il est possible de transmettre une fiche de suivi de réorientation sur Parcoursup. Celle-ci est facultative, mais elle permet de mettre en valeur votre dossier et d'appuyer vos choix de réorientation.

LETTRES DE MOTIVATION

Dans votre dossier, certaines formations vous demanderont de fournir pour chaque vœu une lettre de motivation, aussi appelée projet de formation motivé.

Les lettres de motivation sont **anonymes**, vous ne devez pas inscrire votre nom dessus.

Elles complètent votre candidature, et seront ensuite transmises aux formations, où une commission d'enseignants les analysera.

Les dossiers seront également étudiés en fonction des critères présents dans la fiche formation.

Ils réaliseront ensuite un classement entre tous les étudiants candidatant à une formation donnée, et transmettront les résultats sous forme de listes (du premier sélectionné au dernier), constituant alors la liste d'attente de la formation.

Contenu :

Rédiger une lettre de motivation n'est pas une tâche facile.

Il vous est demandé de justifier votre choix de vœu et d'expliquer les raisons pour lesquelles vous envisagez une réorientation.

Vous pouvez indiquer ce que vous avez compris de la formation et ce qui vous intéresse. Parlez de votre projet, de vous-même et de votre parcours.

Vous pouvez également mettre en avant vos **expériences** et **stages** en relation avec la formation que vous demandez. Expliquez les raisons pour lesquelles cette formation est idéale pour vous, et ce que la formation peut vous apporter en retour.

De plus, pour montrer que vous connaissez bien la formation, vous pouvez reprendre les éléments clefs notés à son propos sur Parcoursup, dans la fiche formation, voire sur le site de l'établissement en question.

Les lettres de motivation reflètent tout ce qui n'apparaît pas dans votre dossier scolaire. Elles sont demandées par les établissements et responsables des formations pour connaître la personne que vous êtes en dehors de vos résultats.

Elles sont lues par les équipes enseignantes et sont utilisées pour se renseigner sur les candidats, et les départager.

C'est pourquoi il est important de les rédiger sérieusement.

Toutefois, pensez à bien faire attention :

- au nombre de caractères autorisés ; en général les lettres de motivation peuvent accepter 1500 caractères au maximum (soyez synthétiques) ;
- au vocabulaire employé, ainsi qu'à l'orthographe.

Vous pouvez faire relire vos lettres de motivation par un proche afin d'éviter toute confusion.

Voici une fiche, à titre d'exemple, pour vous aider à écrire vos lettres de motivation.

FICHE : FAIRE SA LETTRE DE MOTIVATION

Introduction

- Salutation :
Madame, Monsieur,
- Situation actuelle :
Actuellement en PASS, L.AS...
- Formation à laquelle vous souhaitez candidater :
Je souhaiterais intégrer [nom de la formation/école]

Paragraphe 1

- Raisons pour lesquelles vous souhaitez vous réorienter
 - Mettre en avant votre intérêt pour la formation
 - Montrez ce que vous a apporté le PASS/L.AS et en quoi cela pourrait être utile dans votre future formation
- Fortement intéressée par*
Etant actuellement en première année d'étude à accès santé...

Paragraphe 2

- Montrez en quoi votre profil coïncide avec les valeurs de l'établissement
 - Parlez des portes ouvertes et/ou des salons étudiants si vous y êtes allés, dites ce qui vous a plu
- J'ai toujours été attirée par*
La rencontre avec une étudiante lors des portes ouvertes
Dynamique et souriante
Ouverte d'esprit

Paragraphe 3

- Développez votre objectif professionnel et en quoi cette formation est le meilleur moyen d'y parvenir
- J'ai donc réalisé plusieurs stages dans ce sens*
Mon expérience acquise suite à ce stage, ce bénévolat...
Je souhaite avec beaucoup d'intérêt intégrer cette formation

Formule de politesse

- Montrer votre gratitude envers les personnes qui liront votre candidature
- Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma candidature*
En espérant que ma candidature puisse retenir votre attention, [...]
- Formule de politesse
- Je vous prie d'agréer mes salutations respectueuses/ Sincères salutations*

ADMISSION

Pendant la phase d'admission, qui débute le 2 juin 2025, vous recevez une réponse pour chaque vœu. Il existe différents types de réponses en fonction du type de formation.

Pour les formations sélectives :

- **Oui** : Vous recevez une proposition d'admission dans la formation, félicitations ! Vous avez quelques jours pour accepter ou refuser cette proposition.
Faites bien attention aux délais de réponse !
- **Non** : Vous n'avez pas été accepté dans cette formation.
- **En attente** : Vous êtes en attente d'une proposition d'admission dans la formation. Des indicateurs vous permettent de vous positionner : votre place dans la liste d'attente, la position du dernier étudiant accepté dans la formation l'an passé...
Vous devez attendre qu'une place se libère pour être accepté dans la formation.
Les listes d'attente évoluent une fois par jour, vous pouvez donc observer tous les jours l'évolution de votre place dans la liste d'attente.

Pour les formations non sélectives :

- **Oui** : Vous recevez une proposition d'admission dans la formation, félicitations ! Vous avez quelques jours pour accepter ou refuser cette proposition.
Faites bien attention aux délais de réponse !
- **Oui si** : Réponse favorable, mais vous devrez suivre un parcours complémentaire ou un accompagnement spécifique (remise à niveau) afin de vous permettre de réussir dans cette formation.
- **En attente** : Vous êtes en attente d'une proposition d'admission dans la formation. Des indicateurs vous permettent de vous positionner : votre place dans la liste, la position du dernier étudiant accepté dans la formation l'an passé...
Vous devez attendre qu'une place se libère pour être accepté dans la formation.
Les listes d'attente évoluent une fois par jour, vous pouvez donc observer tous les jours l'évolution de votre place dans la liste d'attente.

Dès que vous recevez une proposition d'admission dans une formation, vous avez un court délai de réponse. Faîtes bien attention à ces derniers, si vous ne répondez pas à ces propositions, vos vœux seront refusés par défaut.

Dans le cas où vous avez reçu plusieurs « Oui » : vous ne pouvez accepter qu'une seule formation parmi celles pour lesquelles vous avez reçu une réponse favorable. Lorsque vous acceptez une des formations où vous avez eu un « Oui » vous renoncez automatiquement aux autres formations pour lesquelles vous avez également reçu une proposition d'admission.

Cependant, les vœux en attente peuvent être conservés.

Lorsque vous avez accepté un « Oui » vous pouvez ensuite débiter les démarches administratives dans l'établissement pour vous inscrire à la formation dans laquelle vous avez été accepté.

Attente des résultats des filières MMOP-K en PASS et en L.AS :

Les réponses d'admission sur Parcoursup débutent le 2 juin 2025, soit bien avant la publication des résultats de votre année de PASS ou de L.AS, et donc avant de savoir si vous pouvez accéder aux filières MMOP-K, en deuxième année de licence ou non.

Si vous êtes acceptés dans une formation, mais que vous attendez toujours les résultats de PASS ou de L.AS, vous pouvez (et devez) accepter la proposition d'admission pour la formation où vous êtes admis, tout en attendant de savoir si vous êtes admissible en deuxième année de filière MMOP-K. Accepter une proposition sur Parcoursup n'interfère pas votre admissibilité en MMOP-K. Cependant, il ne faudra pas encore réaliser l'inscription administrative pour cette formation. A partir du moment où vous ne réalisez pas d'inscription administrative pour le vœu accepté, cela n'impactera pas le reste.

Il en est de même pour les candidatures de L.AS 2, ou L.AS 3, sur la plateforme E-Candidat, puisque les deux plateformes sont différentes et indépendantes l'une de l'autre.

Vous pouvez accepter une formation sur Parcoursup tout en attendant les résultats de PASS, de L.AS ou de E-candidat, et une fois les résultats publiés, si vous êtes pris dans une des filières, vous pouvez annuler votre choix et vous désinscrire du site Parcoursup.

PHASE COMPLÉMENTAIRE

Dans le cas où vous n'avez pas reçu de proposition d'admission dans une formation, vous pouvez participer à la **phase complémentaire** de Parcoursup et reformuler des vœux (10 maximum), pour des formations qui disposent encore de places disponibles.

Elle concerne également les étudiants qui ont reçu une proposition d'admission mais qui souhaitent formuler de nouveaux vœux pour d'autres formations.

Cependant, vous ne pouvez pas formuler un vœu dans une formation que vous avez demandée en phase principale, mais vous pouvez candidater dans une formation similaire, ou dans un établissement différent.

Pour entrer de nouveaux vœux, il faut aller dans la rubrique « Vœux en phase complémentaire », puis accéder à la carte des formations comme vous l'avez fait lors de la phase principale, et enfin compléter votre dossier.

Les formations proposées seront uniquement celles disposant encore de places disponibles. Tous les jours, de nouvelles formations seront mises en ligne en fonction des réponses des autres candidats.